

11, rue du Château
L-6922 BERG
Tél.: 28 13 73
Fax: 28 13 73 - 211
E-mail: secretariat@betzdorf.lu



(N° dossier : EAU/AUT/18/0177)

AVIS

Par la présente, il est porté à la connaissance du public que par arrêté de la Ministre de l'Environnement, du Climat et du Développement durable, N : EAU/AUT/18/0177 du 6 décembre 2021, Monsieur Guy Mangen est autorisé à la gestion des eaux et des effluents agricoles dans le cadre de la mise en conformité du site agricole à Berg et Hagelsdorf (18A, rue du Château à Berg).

Le public peut prendre inspection de la décision et des plans y afférents à la maison communale.

Un recours est ouvert contre cette décision devant le Tribunal Administratif qui statue comme juge du fond. Ce recours doit être introduit, sous peine de forclusion, dans un délai de 40 jours à compter de la notification de la décision.

Berg, le 10 décembre 2021.
Le bourgmestre,

Le secrétaire communal,